



ACANTHE DEVELOPPEMENT

Société Européenne au capital de 19 312 608 euros

Siège social : 2 rue de Bassano - 75016 PARIS

735 620 205 RCS PARIS

RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la Société s'est tenue le 25 juin 2014, à 11 heures.

23 actionnaires étaient présents, représentés ou ont voté par correspondance. Ils possédaient 73 608 250 actions sur les 142 131 582 actions formant le capital à cette date et ayant droit de vote, soit 51,79 %. Les 142 131 582 actions représentent un nombre égal de voix.

L'ensemble des résolutions a été adopté, à l'exception de la 11ème résolution qui a été rejetée à la suite d'une erreur matérielle dans sa rédaction initiale et adopter sous sa nouvelle rédaction, selon le détail ci-dessous :

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et en %age)						Nombre de voix exprimées	Proportion du capital qu'elles représentent
		Pour		Contre		Abstentions			
		en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age		
1ère résolution : Approbation des comptes sociaux et quitus aux Administrateurs	AGO	73 607 514	100,00%	0	0,00%	736	0,00%	73 608 250	51,79%
2ème résolution : Approbation des comptes consolidés	AGO	73 607 514	100,00%	0	0,00%	736	0,00%	73 608 250	51,79%
3ème résolution : Affectation du résultat ; Distribution de dividendes	AGO	73 608 250	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	73 608 250	51,79%
4ème résolution : Option pour le paiement du dividende ordinaire en actions	AGO	73 607 514	100,00%	736	0,00%	0	0,00%	73 608 250	51,79%
5ème résolution : Conventions des articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce	AGO	72 642 903	98,69%	964 611	1,31%	736	0,00%	73 608 250	51,79%
6ème résolution : Attribution de jetons de présence	AGO	73 607 514	100,00%	0	0,00%	736	0,00%	73 608 250	51,79%
7ème résolution : Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, à Monsieur Alain Duménil, Président du Conseil d'administration	AGO	72 642 903	98,69%	964 611	1,31%	736	0,00%	73 608 250	51,79%

8ème résolution : Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, à Monsieur Patrick Engler, Directeur Général	AGO	72 642 903	98,69%	964 611	1,31%	736	0,00%	73 608 250	51,79%
9ème résolution : Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, à Monsieur Philippe Mamez, Directeur Général Délégué	AGO	72 642 903	98,69%	964 611	1,31%	736	0,00%	73 608 250	51,79%
10ème résolution : Renouvellement du mandat de Monsieur Philippe Mamez, Directeur Général Délégué	AGO	72 642 903	98,69%	964 611	1,31%	736	0,00%	73 608 250	51,79%
11ème résolution : Ratification de la nomination par cooptation de Madame Valérie Duménil en qualité d'Administrateur (texte initial)	AGO	146 014	0,20%	73 462 236	99,80%	0	0,00%	73 608 250	51,79%
11ème résolution : Ratification de la nomination par cooptation de Madame Valérie Duménil en qualité d'Administrateur (texte amendé)	AGO	72 553 593	98,57%	0	0,00%	1 054 657	1,43%	73 608 250	51,79%
12ème résolution : Autorisation de mise en place d'un nouveau programme de rachat d'actions	AGO	73 608 250	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	73 608 250	51,79%
13ème résolution : Pouvoirs en vue de formalités	AGO	73 608 250	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	73 608 250	51,79%
14ème résolution : Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital par annulation des actions auto-détenues	AGE	73 608 250	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	73 608 250	51,79%
15ème résolution : Pouvoirs en vue des formalités	AGE	73 608 250	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	73 608 250	51,79%